FMC

Jean-Claude Montigny

Que de soubresauts du côté de la FMC conventionnelle, que d'invitations ici et là proposées par les Laboratoires pharmaceutiques, que de colloques et journées régionales et nationales organisées par les associations scientifiques en tout genre, que d'articles et d'études publiés par les nombreuses revues de psychiatrie françaises et européennes...
Ce foisonnement d'animation et de médiatisation est-il le signe d'une formation ragaillardie par de nouvelles données scientifiques ou l'expresse urgence de lier l'évolution des idées et débats psychiatriques au monde de l'économie et des événements sociaux ?

A/ La formation initiale et post-universitaire

- La formation du psychiatre passe par une formation initiale et inévitablement par une formation médicale continue.- La formation initiale acquise au cours de ses études a les limites que sont celles des connaissances proposées par l'enseignement universitaire dispensé au cours du DES (remplaçant le CES). Le contenu de ce cursus impose de plus en plus la dimension technico-économique aux dépens de la dimension relationnelle. C'est un enseignement scientifique certes de qualité mais à la valeur formatrice encore insuffisante vis à vis de notre pratique fondée pour l'essentiel sur la prise en compte de l'existence et de la subjectivité des patients. Cette formation ne peut être admise comme étant le quitus définitif de la reconnaissance des compétences. L'amélioration de cette formation nécessite une formation post-universitaire dont la diversité conduit à l'aboutissement de modèles cliniques et thérapeutiques permettant à chaque psychiatre d'affirmer son identité et ses compétences. Domaine vaste et compliqué, au contour lâche, la formation post-universitaire encourage une mise à jour permanente des connaissances et une réactualisation des pratiques face à l'évolution des avancées technologiques, des nouvelles pathologies et des remaniements socio-économiques. Elle doit être un outil de dynamisme, d'acquisition et d'évolution.

B/ Concrétisation de cette formation

1. Les actions de formation se matérialisent par des réunions, colloques, congrès et autres manifestations scientifiques. Peu nombreuses sont celles qui conservent une certaine autonomie. La plupart reçoit l'agrément du Comité des actions de formation continue conventionnelle aux offres limitatives pour les psychiatres et aux conditions très contraignantes, ou obtient des Laboratoires pharmaceutiques des aides financières aux montants de plus en plus réduits. Tout ceci peut avoir pour effet de faire disparaître des actions intéressantes et d'orienter les objectifs.
Toutefois la FMC conventionnelle va-t-elle avec le nouveau système AGECOMED (remplaçant le FAF) libérer un processus pris dans l'ornière des débats stériles et des règlements de compte ?

2. C'est aussi par les sociétés, associations et leur regroupement que sont promues les formations des psychiatres renforcées par la recherche permettant ainsi aux cliniciens que nous sommes de transmettre nos observations, d'avancer nos hypothèses et d'exposer nos questionnements.

3. Sans pour autant oublier les revues, la presse et les livres ainsi que les supports vidéo et certainement dans les prochaines années l'arsenal informatique.
Tous ces supports de formation n'en cachent pas moins la diversité des approches théoriques dont les principes peuvent potentialiser les effets de l'une à l'égard de l'autre, au risque d'induire des confusions préjudiciables non seulement aux perspectives de celles-ci mais également à l'acte de soins.

C/ Le besoin d'une formation et l'offre de soins

Discipline complexe, la psychiatrie s'intéresse à la souffrance psychique de l'être humain en la considérant dans son contexte. C'est en cela que les sciences connexes (sociales, ethnologiques, juridiques...) tiennent une place importante dans notre formation. Prendre connaissance de leurs méthodes et techniques va situer le psychiatre comme l'un des maillons fondamental d'un réseau interdisciplinaire concourant à une offre de soins qui nécessite une cohérence pour l'intérêt du patient.

D/ Le devenir de la FMC à partir de quelques propositions.

- Réexaminer le cursus initial et plus précisément l'internat qualifiant qui a entraîné une réduction du nombre de psychiatres formés.
- Réduire le cloisonnement aussi bien entre les différentes approches théoriques qu'au niveau des autres partenaires sociaux.
- S'appuyer sur l'histoire de la psychiatrie et de ses avancées pour développer la singularité clinique de la psychiatrie libérale.
- Affirmer les concepts et théories à partir de l'expérience et la pratique clinique psychiatrique, véritable gisement pour la recherche.
- Promouvoir la recherche et être un partenaire actif au sein de la FFP.
- Établir un fond de documentation accessible à tous psychiatres libéraux et favoriser la publication d'articles.

Jean-Claude MONTIGNY